

Midi Libre – 27 octobre 2022
[Voir l'article en ligne](#) (abonnés)

Signature du contrat de "Destination littoral"



Proposé par Atout France pour structurer la promotion de l'offre touristique des territoires, le contrat de Destination littoral a été signé cette semaine avec le maire, Stéphan Rossignol.

C'est la concrétisation logique de tout le travail de concertation et d'actions collectives des offices de tourisme du littoral depuis quelques années, et de l'accompagnement du CRTL (comité régional du tourisme).

Destination littoral permettra de renforcer les initiatives déjà mises en place en matière de promotion du territoire, de marketing territorial ou encore d'outils d'observation. D'une durée de trois ans, il constitue le budget le plus important des contrats de Destinations d'Occitanie.